



Rigaud

AVIS PUBLIC -  
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE RIGAUD

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE

- les séances ordinaires du conseil municipal seront tenues le second mardi de tous les mois, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, et
- conformément à l'article 319 de la *Loi sur les Cités et Villes*, le calendrier suivant des **séances ordinaires du conseil pour l'année civile 2020** a été adopté à la séance ordinaire du conseil tenue le 11 novembre 2019 :

Séances ordinaires	Jour	Date
Séance ordinaire	Mardi	14 janvier 2020
Séance ordinaire	Mardi	11 février 2020
Séance ordinaire	Mardi	10 mars 2020
Séance ordinaire	Mardi	14 avril 2020
Séance ordinaire	Mardi	12 mai 2020
Séance ordinaire	Mardi	9 juin 2020
Séance ordinaire	Mardi	14 juillet 2020
Séance ordinaire	Mardi	11 août 2020
Séance ordinaire	Mardi	8 septembre 2020
Séance ordinaire	Mardi	13 octobre 2020
Séance ordinaire	Mardi	10 novembre 2020
Séance ordinaire	Mardi	8 décembre 2020

Les séances ordinaires du conseil sont tenues à 19 h.

Hôtel de ville  
106, rue Saint-Viateur  
Rigaud (Québec)  
J0P 1P0

Ateliers  
municipaux  
391, chemin  
J.-René-Gauthier

Caserne de  
pompiers  
7, rue Jules-A.-  
Desjardins

Bibliothèque  
102, rue St-Pierre

Téléphone :  
450 451-0869  
Télécopieur :  
450 451-4227

Les séances ordinaires ont lieu à la salle du conseil municipal sise au 106 de la rue Saint-Viateur, 2<sup>e</sup> étage (accessible par ascenseur pour les gens à mobilité réduite).

Donné à Rigaud, ce 15 novembre 2019

Camille Primeau, LL. B, LL. M  
Greffière

G:\Greffelavis publics\AVIS PUBLIC séances 2020.doc